



PRÉFECTURE DE L'ISÈRE

CABINET DU PREFET

SERVICE DE L'INFORMATION ET DE
LA COMMUNICATION INTERMINISTÉRIELLE

GRENOBLE, LE 18 MARS 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

VIGILANCE METEO NEIGE VERGLAS ALERTE ORANGE Pour la journée du 18 mars

La préfecture de l'Isère appelle votre attention sur les mesures prises pour réguler la circulation des transports en raison des conditions climatiques :

Interdiction de circulation pour le 18 mars des véhicules de plus de 7,5 tonnes sur les autoroutes et route suivantes :

- RN 85 dans les deux sens à compter de 05h00
- A48 dans les deux sens à compter de 05h45
- A51 dans les deux sens à compter 06h15

Ces mesures ne s'appliquent pas aux véhicules suivants **sous réserve d'équipements spéciaux** et après s'être assuré de la viabilité de l'itinéraire à emprunter :

- aux engins de viabilité hivernale,
- aux transports en commun de voyageurs
- aux véhicules de secours,
- aux véhicules de dépannage,
- aux poids lourds assurant l'approvisionnement en matériaux de traitement de chaussée,
- aux véhicules de transports d'animaux vivants,
- aux véhicules de collecte de lait.

Conseils de comportement :

- Soyez prudents si vous devez absolument vous déplacer. Privilégiez les transports en commun.
- Renseignez vous sur les conditions de circulation auprès du centre de circulation routière CRICR (site Bison Fûté), écoutez la radio.

CONTACT PRESSE



04.76.6034.00



04.76.60.32.37




communication@isere.pref.gouv.fr


- Consultez l'évolution de la situation sur le site Internet de Météo France : <http://france.meteofrance.com>


Une information régulière de la situation sera émise par la Préfecture de l'Isère.

CONTACT PRESSE

 04 76 60 34 00

CONTACT PRESSE

 04.76.6034.00

 04.76.60.32.37



communication@isere.pref.gouv.fr